

# RÉUNION DE RENTRÉE

## Informations générales

Service de Sclarité

UFR | Unité de formation et de recherche

de **mathématique et d'informatique**

Université de Strasbourg

# Sommaire

- ❖ Inscriptions administratives
- ❖ Inscriptions pédagogiques / Aménagement d'études
- ❖ L'Espace numérique et social de travail (Ernest)
- ❖ Inscription aux UE de langues



- ❖ Site UFR Math Info / Modalités d'évaluation / Calendrier universitaire/ Examens
- ❖ Stage
- ❖ Relations Internationales
- ❖ Sécurité sociale
- ❖ Référente Handicap

# Inscriptions administratives

## Rappel:

- ❖ Licence (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année): : date limite fixée au **17 septembre 2023**
- ❖ Licence professionnelle: date limite fixée au **17 septembre 2023**
- ❖ Master 1 (sauf formations en alternance): date limite fixée au **8 septembre 2023**
- ❖ Master 2 : date limite fixée au **1<sup>er</sup> octobre 2023**

→ **L'inscription administrative ne sera validée qu'après vérification des pièces justificatives et du paiement des frais d'inscription**

# Inscriptions pédagogiques / Aménagement des études

## Inscriptions pédagogiques:

- ❖ Les inscriptions pédagogiques **sont obligatoires.**
- ❖ Les étudiants qui n'ont pas d'inscription pédagogique aux unités d'enseignement ne sont pas autorisés à se présenter aux épreuves d'évaluation.
- ❖ Les contrats pédagogiques fournis aux étudiants lors des réunions de rentrée doivent être complétés et **rendus aux responsables de filières le demandant** ou **déposés au Service de scolarité dans les délais indiqués par le/la responsable de filière.**

## Aménagement des études:

Les étudiants relevant d'un **profil spécifique attesté** : étudiants salariés à partir de 10h/semaine, sportifs de haut niveau, engagés en situation de responsabilité (associations ou Conseils en lien avec l'Unistra, élus au Crous, etc...) peuvent bénéficier d'une dispense ou d'un aménagement spécifique.

→ En accord avec le responsable de filière, **la demande est à déposer avant la fin du 1<sup>er</sup> mois des enseignements à l'aide des formulaires en ligne.**

# L'Environnement numérique et social de travail (Ernest)

Ernest est le portail des services numériques de l'Unistra :

- ❖ emplois du temps, résultats d'examens, réinscriptions, bourses, activités sportives...
- ❖ cours en ligne, ressources documentaires et audiovisuelles...
- ❖ bibliothèque virtuelle de l'Université
- ❖ messagerie étudiante et divers outils pratiques

**L'adresse email étudiante est notre seul moyen de communication avec vous.** Avec Partage, il n'est plus possible de transférer l'email unistra sur un email perso.

Activation de compte utilisateur à l'adresse suivante:  
**[ernest.unistra.fr](https://ernest.unistra.fr)**

# Inscription aux UE de langues

## Inscription en ligne

- ❖ Langues obligatoires (anglais ou allemand)

Inscription en ligne avec votre identifiant ENT ou Ernest :  
sur le lien : <https://lansadmin.unistra.fr>

Inscrivez-vous dans un groupe :  
→ onglet « UE obligatoire »

Une fois inscrit/e, consultez le **planning des séances** dans « **Mes inscriptions** ». Vous y trouverez le nom de l'enseignant qui vous fera cours, le centre de langue dont vous dépendez.

Les adresses des centres de langues sont consultables : <https://langues.unistra.fr/lansad/sites-du-pole-lansad/>

**Attention : présence obligatoire au 1<sup>er</sup> cours.**

# Modalités d'Évaluations / Calendrier universitaire

Vous trouverez notamment sur le site de l'UFR : <https://mathinfo.unistra.fr/>

## → Onglet Vie étudiante

- ❖ Le calendrier universitaire (N.B. : il existe un calendrier spécifique pour les formations en apprentissage)
- ❖ Les règles générales de l'Université de Strasbourg Les modalités d'évaluation des étudiants de l'UFR
- ❖ Les modalités d'évaluation des étudiants de l'UFR
- ❖ Le livret pédagogique des licences

Mais aussi :

- ❖ Les consignes des examens
- ❖ Les périodes d'examens

## → Le calendrier tient lieu de convocation

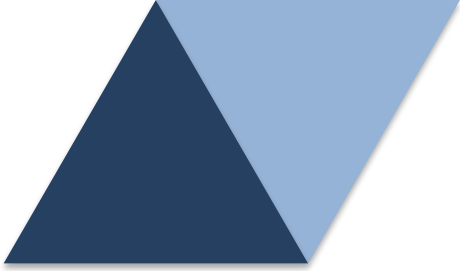
# Stage

- ❖ Il est obligatoire d'avoir défini toutes les modalités pédagogiques du stage avant de faire une convention.  
→ **Prenez contact avec votre Responsable de Filière afin de valider la demande.**
- ❖ La saisie de la convention de stage se fait en ligne via l'Ernest (application Pstage).
- ❖ Il est recommandé de faire les démarches de saisie de la convention de stage au minimum 1 mois avant le début de celui-ci.
- ❖ Stages à l'étranger - financement possible :  
<http://www.unistra.fr/index.php?id=19413>



# Relations internationales

- ❖ Étudier à l'étranger en Europe (Erasmus+) ou hors Europe:  
<https://mathinfo.unistra.fr/international/mobilite-sortante/>
  
- ❖ Guide de la mobilité internationale
  - Aide financière
  - Correspondants Relations internationales de l'UFR Mathématique et Informatique :
    - Référent Relations Internationales** – Agnès Lambert  
Bureaux 103 et 119 (1<sup>er</sup> étage) : [mai-seve@unistra.fr](mailto:mai-seve@unistra.fr)
    - Programme ERASMUS** – Athanase Papadopoulos  
Tél. : 03.68.85.01.32 Mail : [athanase.papadopoulos@math.unistra.fr](mailto:athanase.papadopoulos@math.unistra.fr)
    - Programme Hors Erasmus**  
*Département de Mathématiques* – Sofiane Souaifi  
Tél. : 03.68.85.01.71 Mail : [sofiane.souaifi@math.unistra.fr](mailto:sofiane.souaifi@math.unistra.fr)
    - Département Informatique* – Etienne Baudrier  
Tél. : 03.68.85.44.94 Mail : [baudrier@unistra.fr](mailto:baudrier@unistra.fr)

- 
- ❖ Depuis la rentrée 2018, la cotisation de sécurité sociale pour les étudiants est supprimée.

La procédure à suivre pour pouvoir être remboursé(e) de vos frais médicaux est indiquée sur le site de l'Unistra aux rubriques:

- ❖ « Vie des campus », « Vie pratique », Santé et
- ❖ « Formation », « Admission », « Inscription », Sécurité sociale.

# Service de la vie universitaire - mission handicap

❖ Informations pratiques :

<https://handicap.unistra.fr/>

❖ Contacts Service de la vie universitaire - Mission handicap:

Mme Fabienne Rakitic, [f.rakitic@unistra.fr](mailto:f.rakitic@unistra.fr) au 03 68 85 63 69

Mme Jackie Didierjean, [jdidierjean@unistra.fr](mailto:jdidierjean@unistra.fr) au 03 68 85 65 47

❖ Contacts Référents handicap à l'UFR Mathématique et Informatique :

Marjorie SCHIAVETTO, [schiavetto@unistra.fr](mailto:schiavetto@unistra.fr) au 03 68 85 03 56

Aura Popovici, [a.popovici@unistra.fr](mailto:a.popovici@unistra.fr) au 03 68 85 02 59

❖ Étapes : <http://www.unistra.fr/index.php?id=16897>



## Horaires d'accueil du Service de scolarité:

lundi de 9h00 à 12h30

mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

mercredi de 13h30 à 17h00

Jeudi – fermé

et vendredi de 8h30 à 12h00

**Le bureau d'accueil se trouve au RDC de l'UFR de mathématique et d'informatique (côté Ouest du bâtiment, à proximité des salles C08 et T01).**

Les Pass campus (cartes « étudiant ») seront récupérés selon les modalités indiquées ultérieurement par le Service de scolarité.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

